

Pour ne pas nuire au bon fonctionnement de votre système et pour en assurer la longévité, il y a certaines règles à respecter :

- Tous les regards du système doivent être accessibles.
- Ne pas faire circuler de véhicule ou entreposer de choses lourdes sur le système.
- Laisser la zone du traitement en herbe.
- Ne pas planter d'arbres ou d'arbustes à moins de 3 m du système.
- Ne pas creuser de puits ou faire de forage destiné à une consommation d'eau potable à moins de 35 m du système.

Entretien :

- Si vous avez une fosse toutes eaux sans bac dégraisseur, nous vous conseillons d'écrémer les graisses flottantes environ 2 à 3 fois par an. Cela permettra de faciliter les écoulements dans la fosse.
- Le préfiltre intégré à la fosse toutes eaux doit être nettoyé 1 à 2 fois par an. Pour cela enlevez le panier contenant le matériau filtrant (pouzzolane ou autres) situé dans le 2ème regard, lavez le à l'eau claire et replacez le panier.
- Le regard de répartition doit aussi être nettoyé 1 ou 2 fois par an en enlevant les éventuels dépôts de matières.
- Le regard de bouclage doit normalement être sec. Il peut quand même exister quelques dépôts de matières qu'il conviendra d'enlever.
- Pour les filières drainées, il ne faut pas oublier de contrôler et de nettoyer le regard de collecte, ainsi que l'exutoire s'il y a un rejet.
- Pour les pompes de relevage, vous pouvez contrôler son bon fonctionnement en la démarrant manuellement. Il faut aussi s'assurer que le flotteur est propre et qu'il n'est pas coincé.
- Pour les autres systèmes d'assainissement (micro-station, filtre à zéolithes, filtre à roseaux), suivez les directives d'entretien du fabricant.

Un entretien sérieux et régulier est la garantie de la longévité de votre système.

Il faudra faire particulièrement attention aux matières grasses. En effet, si elles arrivent à passer la barrière du prétraitement suite à un mauvais entretien, elles risquent de détériorer irrémédiablement le système de traitement. Pour les systèmes qui n'ont pas de bac dégraisseur avant la fosse toutes eaux, il est encore plus important de contrôler et de nettoyer régulièrement la graisse flottante à l'intérieur de la fosse, car elle peut gêner voire stopper le bon écoulement de l'ensemble des eaux usées.

Les graisses récupérées lors du nettoyage peuvent être déposées gratuitement à la RDE 24 pendant les heures d'ouvertures. Elles seront ensuite envoyées dans une station d'épuration afin d'y être traitées.

Un dernier point à surveiller est l'état de corrosion du béton de la fosse. Ce problème vient la plupart du temps d'une mauvaise ventilation ou de l'absence d'un extracteur d'air. L'extracteur est indispensable pour évacuer les gaz lourds provenant de la décomposition des matières.

Quelques questions concernant l'assainissement :

Est-il nécessaire de rajouter artificiellement des bactéries "spéciales fosses septiques" vendues dans le commerce ?

En utilisation normale, les bactéries présentes naturellement dans les eaux usées domestiques sont suffisantes pour faire fonctionner la fosse convenablement.

Cependant, l'utilisation de ce genre de produit est utile dans certains cas :

- lorsque la fosse est surdimensionnée par rapport à son utilisation,
- pour les résidences secondaires, vous pouvez en mettre lorsque vous arrivez, cela permettra une réactivation plus rapide de la fosse ; et lorsque vous partez, pour que la fosse puisse continuer à fonctionner et finir de décomposer les matières restantes,
- lorsqu'un usager prend des antibiotiques, cela a tendance à détruire les bactéries, en rajouter est donc utile.

Est-il normal que des odeurs nauséabondes se dégagent de la fosse ?

Oui. La décomposition des matières présentes dans la fosse dégagent naturellement des gaz malodorants. Ces mauvaises odeurs doivent normalement s'évacuer par les différentes ventilations. Si elles sont perceptibles à l'intérieur de l'habitation, cela est généralement dû à un problème de ventilation (tuyau obstrué, diamètre insuffisant). Cela peut aussi être dû à un siphon qui s'est vidé ou à des tuyaux de raccordement fissurés ou mal étanchéifiés.

Les produits d'entretiens ménagers peuvent-ils nuire au bon fonctionnement de ma fosse ?

En utilisation normale et modérée, non. Ils ne détruisent qu'une petite partie des bactéries qui font fonctionner la fosse. Cela-dit, vous ne devez pas jeter des produits tels que des hydrocarbures, acides, soudes, dissolvants, huiles, insecticides, etc ... ni de produits non biodégradables tels que lingettes de nettoyage, protections périodiques (serviettes, tampons ou protège-slips), mégots, préservatifs ou encore couches.